

Curriculum vitae (septembre 2020)

Sébastien van Drooghenbroeck
Professeur ordinaire

Clos des Chênes, 14
1170 Bruxelles
Tél. 02/242.17.33
Portable. 0485/95.66.41

Né le 20 juin 1973 à Charleroi (Belgique)
Nationalité belge
Marié, 3 enfants

Université Saint-Louis - Bruxelles
43, Boulevard du Jardin botanique
1000 Bruxelles
Tél. 02/211.79.37
Fax. 02/211.79.97
E.mail. sebastien.vandrooghenbroeck@usaintlouis.be

I. Occupations actuelles

I.1. Enseignement

1.1.1. Professeur à temps plein à l'Université Saint-Louis - Bruxelles (depuis 2011).
Auparavant, Chargé de cours à temps plein auprès de cette université (depuis octobre 2005).

En ces qualités, est actuellement en charge des cours suivants :

- Co-titulaire (45 h., suppléé pour 30 h depuis 2013) du Cours de Sources et Principes du Droit (90 h.) inscrit au programme du premier Bloc annuel du programme de Bachelier en Droit (programme ordinaire) (depuis octobre 2005) ;
- Titulaire du Cours de *Libertés publiques approfondies* (30 h), inscrit au programme des deuxième et troisième Blocs annuels du programme de Bachelier en Droit (programme ordinaire) (depuis octobre 2005) ;

- Titulaire du Cours de *Dimensions collectives des droits de l'Homme* (30 h.), rattaché au Master de spécialisation en droits de l'Homme (USL-B, UCL, UNamur) (depuis octobre 2002) ;

- Co-titulaire (30 h sur 60 h) du cours de *Droit constitutionnel II* inscrit au programme du deuxième Bloc annuel du programme de Bachelier en Droit (programme ordinaire) (depuis octobre 2012);

-Titulaire du *Séminaire à dominante juridique* (15 h) rattaché au programme du Master de spécialisation en droits de l'Homme (depuis 2020)

- Titulaire d'un enseignement (4 h) dédié aux *Mécanismes de mise en oeuvre et de contrôle des textes internationaux relatifs aux droits de l'enfant* figurant au programme du Certificat interuniversitaire "Approche interdisciplinaire des droits de l'enfant" (ULB, UNamur, UCL) (depuis 2013).

1.1.2. Professeur invité à l'Université de Paris 2 (Panthéon Assas), depuis 2019. En charge de la co-titulature (avec F. Picod) d'un cours dédié à la *Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne* (20 h), inscrit au programme de Master 2 en droit et contentieux de l'Union européenne

1.1.3. A été auparavant en charge des enseignements suivants :

- Titulaire d'une partie (10 h. 30) du Cours de *Droit et discriminations* organisé dans le cadre de la Chaire interuniversitaire francophone *Droit et discriminations* (octobre 2007- octobre 2009) ;

- Titulaire du Cours de *Citoyenneté européenne et droits fondamentaux dans l'Union européenne et au Conseil de l'Europe* (15h.), rattaché au Master de spécialisation en Analyse Interdisciplinaire de la Construction Européenne, co-organisé par l'USL-B et l'UCL ;

- Titulaire du *Séminaire à dominante juridique* (15 h.) rattaché au Master de spécialisation en droits de l'Homme (USL-B, UNamur, UCL) (Octobre 2002 - Octobre 2013) ;

- En charge, en 2009 et 2010, d'un cours de 12 heures à l'École Normale Supérieure (Paris) sur le thème de la *Protection des droits fondamentaux en Europe*. Cette charge de cours s'inscrivait dans le cadre d'un échange de cours organisé entre l'École Normale Supérieure et l'Institut d'études européennes de l'USL-B ;

- En charge, en 2012, d'un cours de 6 heures inscrit au programme du Master en géopolitique co-organisé par l'École Normale Supérieure (Paris) et l'Université de Paris 1, sur le thème de la *Protection des droits fondamentaux en Europe*. Cette charge de cours s'inscrivait dans le cadre d'un échange de cours organisé entre l'École Normale Supérieure et l'Institut d'études européennes de l'USL-B ;

- Titulaire du Cour de *Droit constitutionnel II* (droit institutionnel) (34 h. 30) (depuis octobre 2006 - octobre 2012) et *Droit constitutionnel III* (libertés publiques) (22 h. 30) (octobre 2001 – octobre 2008), rattachés au programme du deuxième Bloc annuel (programme à horaire décalé) ;

- Titulaire, pour l'année 2010, d'un mandat de professeur invité (20 h.) à l'Université de Toulouse-Capitole (France). Professeur invitant : Xavier BIOY, Professeur agrégé des Facultés de droit - Droit public;

- Conférencier invité pour un cours de 4 heures par l'Institut International des Droits de l'Homme (Strasbourg) lors de sa session d'enseignement de juin-juillet 2008 sur le thème de l'*Éducation et les droits de l'Homme* ;

- Conférencier pour des séminaires de formation dans la matière du droit au procès équitable, organisés par le Conseil supérieur de la Justice à destination des stagiaires judiciaires (depuis 1999) ;

- Conférencier invité, en 2008 et 2009, pour deux heures de cours consacrées à l'égalité et à la non-discrimination dans le cadre du cours de *Droits de l'Homme* inscrit au programme de la première année de Master en droit de l'Université de Liège (Prof. P. Wautelet) ;

I.2. Autres activités professionnelles

Assesseur à la Section de Législation du Conseil d'État de Belgique (depuis juillet 2011)

Membre du Comité scientifique de l'Institut de Formation Judiciaire (depuis 2007)

Membre du Comité consultatif de bioéthique (depuis 2019)

II. Expériences professionnelles passées

II.1. Responsabilités institutionnelles

Vice-Recteur à l'enseignement de l'Université Saint-Louis – Bruxelles (septembre 2018-septembre 2020)

Doyen de la Faculté de droit de l'Université Saint-Louis - Bruxelles (septembre 2013-septembre 2018).

Président du Master de spécialisation en droits de l'Homme (2015-2018)

II.2. Recherche et enseignement

Octobre 2004 – Octobre 2005 :

Collaborateur scientifique auprès du Fonds National de la Recherche Scientifique (F.N.R.S.). Poursuite, dans ce cadre, d'une recherche sur les relations entre le fédéralisme et la protection des droits fondamentaux.

Octobre 2001 - Octobre 2004 :

Chargé de recherches au Fonds National de la Recherche Scientifique (F.N.R.S.).

Poursuite, dans le cadre du mandat octroyé, d'une recherche sur la « mise à jour » du titre II de la Constitution belge.

Octobre 1997 - Octobre 2001 :

Aspirant au Fonds National de la Recherche Scientifique (F.N.R.S.).

Rédaction, dans le cadre du mandat octroyé, d'une thèse de doctorat soutenue le 16 février 2001 avec la Plus Grande Distinction (dir. Prof. François Ost). Membres du Jury : François Ost, Hugues Dumont, Jacques van Compernelle, Frédéric Sudre, Françoise Tulkens et Paul Lemmens.

Septembre 1997 - Septembre 2000 :

Assistant (15%) du cours de Droit constitutionnel aux Facultés universitaires Saint-Louis (Prof. H. Dumont).

Septembre 1999 - Septembre 2000 :

Assistant du Séminaire interdisciplinaire du D.E.S. en droits de l'Homme de l'Université Catholique de Louvain et des Facultés universitaires Saint-Louis (Prof. J. De Munck et O. De Schutter).

Septembre 1996 - Septembre 1997 :

Assistant à mi-temps du cours de Sources et Principes du Droit à l'Université Saint-Louis - Bruxelles (Prof. M. Mahieu).

II.3. Missions d'expertise principales

Expert désigné par la Chambre des Représentants en vue d'assister le Groupe de travail chargé d'examiner la question de la modernisation du titre II de la Constitution (décembre 2004 - mars 2007), en collaboration avec le Professeur J. Velaers (UA).

Expert consulté par le Comité d'avis pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes (Chambre des Représentants et Sénat) au sujet de la *Proposition de loi modifiant l'article 10 de la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes en vue d'introduire la dérogation permise à l'article 5 de la directive 2004/113/CE du Conseil* (novembre 2007, *Doc. Parl. Sénat*, Doc 4-352/2).

Expert désigné par le Ministre de l'Égalité des chances en vue de procéder à la réforme globale de la législation fédérale antidiscriminatoire (décembre 2004 – mai 2007), en collaboration avec Me Christian Bayart (UA/ Allen & Overy).

Expert consulté par la Commission des affaires institutionnelles du Sénat dans le cadre de la révision de l'article 22bis de la Constitution relatif aux droits de l'enfant (novembre 2004).

Expert consulté par la Commission de la Justice du Sénat dans le cadre de ses travaux relatifs à une *Proposition de loi concernant le Code de procédure pénale* (« *Grand Franchimont* ») (novembre 2005).

Expert désigné par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale auprès du groupe de travail institué par la Conférence Interministérielle de Politique Étrangère en vue d'élaborer une définition de la notion de “ minorité nationale ” au sens de la Convention-cadre sur la protection des minorités nationales (février 2002 – juin 2003) (2015-).

Expert auditionné par le Parlement de Communauté française sur le *Port de signes convictionnels*, *Doc. P.C.F*, 2010-2011, n°137/1, pp. 49-84.

II.4. Principales directions de recherches

Promoteur, pour l'Université Saint-Louis-Bruxelles, du Pôle d'Attraction Interuniversitaire *The Global Challenge of Human Rights Integration. Towards a Users' Perspective (HRI)* (<http://www.hrintegration.be>) (UGent, USL-B, ULB, UA, VUB et UUtrecht) (2012-2017)

Thèses achevées :

Promoteur de la thèse de Olivier Van der Noot (2012-2017).

Co-promoteur des thèses réalisées en co-tutelle de Marijke De Pauw (avec Paul De Hert et Stefaan Smis – VUB – 2012-2017) et de Dorothea Staes (avec Isabelle Rorive – ULB - 2017)

Co-promoteur de la thèse réalisée en co-tutelle de Cecilia Rizcallah (FNRS) (avec Emmanuelle Bribosia – ULB – 2016 -2020)

III. Études

Primaires (1979-1985) : Collège du Sacré-Coeur, Charleroi

Secondaires : (1985-1991) : Collège du Sacré-Coeur, Charleroi
Option Latin-Grec
Études achevées avec La Plus Grande Distinction

Universitaires :

Candidatures en droit (1991-1993) aux Facultés universitaires Saint-Louis, terminées en juin 1993 avec Grande Distinction.

Licences en droit (1993-1996) à l'Université catholique de Louvain, terminées en juin 1996 avec La Plus Grande Distinction.

Participation, dans le cadre du Séminaire de la troisième licence en droit, au Concours René Cassin des droits de l'Homme (Strasbourg). Équipe classée 6^{ème} sur les 51 participantes.

Stage de pratique juridique, dans le cadre de la troisième licence en Droit, auprès du Cabinet Lambert & Associés (Droit public).

Participation, en septembre 1996, à la 2^e session de l'Académie européenne de droit public (Spetsès, Grèce).

Doctorat en droit (16 février 2001) des Facultés universitaires Saint-Louis, obtenu avec La Plus Grande Distinction. Présentation, sous la direction du Prof. F. Ost, d'une thèse de doctorat intitulée « La proportionnalité dans le droit de la Convention européenne des droits de l'Homme. Prendre l'idée simple au sérieux ».

Baccalauréat spécial en Philosophie (1993-1995) de l'Université Catholique de Louvain, obtenu en septembre 1995 avec Grande Distinction.

Diplôme d'Études Approfondies en Théorie du Droit (1996-1997) des Facultés universitaires Saint-Louis et de la Katholieke Universiteit Brussel. Diplôme bilingue (français-anglais) obtenu avec Grande Distinction. Présentation, sous la direction du Prof. F. Ost, d'un mémoire intitulé « Le principe de proportionnalité dans la Convention européenne des droits de l'Homme, un jeu sans règles ? Points de repères ».

IV. Langues

Français : langue maternelle.

Néerlandais : courant écrit et parlé, terminologie juridique.

Allemand : notions de base de terminologie juridique.

Anglais : courant écrit et parlé, terminologie juridique.

V. Divers

Membre du Comité de rédaction de la revue *Administration publique trimestriel* (depuis 2004) ;

Membre du Comité de rédaction de la *Revue trimestrielle des droits de l'Homme* (depuis 2006) ;

Membre du Comité de rédaction du *Journal de Droit européen* (anciennement *Journal des Tribunaux-Droit européen*) (1999 - 2012).

Membre du Comité scientifique de la *Revue belge de droit international* (depuis 2005).

Membre du Comité de rédaction de la collection "Les grands arrêts" auprès de la maison d'édition Larcier.

Membre du Comité de rédaction du *Répertoire Pratique du droit belge*

VI. Bibliographie

Cfr l'extraction ci-jointe du site du dépôt institutionnel de l'Académie Louvain.